

FICHE DE RESERVATION CONTRAT – Saison 2021

<p>STUDIO MICHEL 7 bis Avenue des Thermes 32150 BARBOTAN les THERMES mjl.dupouy@gmail.com 0682203149 ou 0558461165 Site web: http://studios-dupouy.jimdo.com</p>
--

<p>Adresse postale Michel Dupouy 10, chemin de la côte rouge 40190 Villeneuve de Marsan</p>

Nom

Prénom

Adresse

.....

Signature :

NOMBRE DE PERSONNES		DATE D'ARRIVEE	DU .. /.. / 2020	HEURE D'ARRIVEE	Vers h.
		DATE DE DEPART	AU .. /.. / 2020	HEURE DE DEPART	Vers h.

DESIGNATION DES STUDIOS	PRIX	CHOIX
		Mettre une x
STUDIOS du N° 14 au 17 de 24 M² pour 1 pers. 1 pièce avec 2 lits de 90 - douche et wc - 1 cuisine équipé (mini four, micro-onde, télévision etc....) - terrasse 16 m ²	455 € (réduction Mars, nous contacter)	<input type="checkbox"/>
STUDIO N° 15 de 24 M² (réz de jardin) pour 2 pers. 1 pièce avec 2 lits de 90 - douche et wc - 1 cuisine équipé (mini four, micro-onde, télévision etc....) - terrasse 16 m ²	470€ (réduction Mars, nous contacter)	<input type="checkbox"/>
STUDIO N° 16 de 24 M² (1^{er} étage) pour 2 pers. 1 pièce avec 2 lits de 90 - douche et wc - 1 cuisine équipé (mini four, micro-onde, télévision etc....) - balcon et palier ttx 6 m ²	470 € (réduction Mars, nous contacter)	<input type="checkbox"/>
STUDIO N° 17 de 24 M² (1^{er} étage) pour 2 pers. 1 pièce avec 2 lits de 90 - douche et wc - 1 cuisine équipé (mini four, micro-onde, télévision etc....) - balcon et palier ttx 6 m ²	470 Pour 2 PER	<input type="checkbox"/>
TAXE DE SEJOUR (PAR JOUR ET PAR PERSONNES)	0.80	
FRAIS DE NETTOYAGE	15 €	
MONTANT DES ARRHEES (A REGLER A LA RESERVATION)	200 €	
NUITS SUPPLEMENTAIRES Précisez le nombre de nuits supplémentaires en dehors du forfait 21 jours	25 €nuitNuits
PARKING PRIVEE	GRATUIT	
FOUR MICRO-ONDE	GRATUIT	
CHANGEMENT DES DRAPS ET TAIES DURANT LE SEJOUR Forfait pour 21 jours	8 €Fois
LES ANIMAUX DE COMPAGNIE NE SONT PAS ADMIS MERCI DE VOTRE CONPREHENSION		

CONNEXION WIFI A VOTRE DISPOSITION

A fournir obligatoirement : Attestation d'Assurance Responsabilité Civile séjour voyage.

CONDITIONS GENERALES :

Si pour un motif quelconque, la réservation doit être annulée, différée ou subir une réduction de temps, le logeur est en droit de conserver les arrhes (art. 1590 C.C), sauf en cas de force majeure (maladie grave, décès, accident).
 Dans le cas d'une réservation avec dépôt d'arrhes, si le client n'a pas pris possession du studio à la date convenue, le logeur se trouve libéré de tout engagement à compter du lendemain et les arrhes lui restent acquises.
 Afin de ne pas perdre vos arrhes et pour éviter tous désagréments, nous vous conseillons de contracter une assurance spécifique (se renseigner auprès des Thermes).